



SESSION DE FORMATION  
23/02/2017

## Signalisation temporaire de chantier (routier)

### **Objectifs de la formation**

Permettre aux chefs d'équipes, aux chefs de chantiers, aux ouvriers et agents en charge de la pose et de l'entretien du balisage :

- De connaître le cadre réglementaire
- De préparer l'exploitation d'un chantier sur le domaine public routier
- De retenir le balisage adapté au chantier, de le mettre en place et d'en assurer la maintenance pour garantir leur sécurité et celle des usagers

### **Publics concernés**

Agents des collectivités territoriales, ouvriers des entreprises, chefs d'équipes et chefs de chantiers.

### **Durée**

1 Journée - 7 heures